

Note d'information : le mot de passe

Objet :	Note d'information : le mot de passe
Date :	Le mardi 03 septembre 2013.
Auteur :	Sébastien Batard.

Qu'est-ce qu'un bon mot de passe ?

Un bon mot de passe est un mot de passe fort, qui sera donc **difficile à trouver** même à l'aide d'outils automatisés, mais qui reste **facile à retenir**. En effet, si un mot de passe est trop compliqué à retenir, on risquera, sans le vouloir, de mettre en danger la sécurité du Système d'Information (comme par exemple en écrivant son mot de passe sur un papier collé sur l'écran ou sous le clavier).

Un bon mot de passe doit donc :

- être suffisamment long (**au moins 8 caractères minimum**) ;
- comporter différents types de caractères parmi minuscules, majuscules, chiffres et caractères spéciaux (**au moins une lettre en majuscule et un chiffre**) ;
- être créé à l'aide d'un moyen mnémotechnique.

Comment créer un bon mot de passe ?

Méthode phonétique

Cette méthode consiste à utiliser les sons de chaque syllabe pour fabriquer une phrase facile à retenir. Par exemple, la phrase « *J'ai acheté huit cd pour cent euros cet après midi* » deviendra « ght8CD%E7am » (ne pas utiliser cet exemple).

Méthode des premières lettres

Cette méthode consiste à garder les premières lettres d'une phrase (citation, paroles de chanson...). Par exemple, la citation « *un tiens vaut mieux que deux tu l'auras* » donnera « 1tvmQ2t1'A » (ne pas utiliser cet exemple).

Ce qu'il ne faut pas faire avec son mot de passe

- le donner à quelqu'un, même en qui on a confiance ;
- l'écrire sur un bout de papier, même si on le cache ;
- l'enregistrer dans son logiciel favori pour ne plus avoir à le retaper ;
- l'utiliser pour autre chose que son compte informatique du vice rectorat.

Références

Note d'information CERTA-2005-INF-001

<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-INF-001/index.html>

--- FIN DOCUMENT ---